

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion \$0.50
 Chaque insertion subséquente 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.03
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 20 DÉCEMBRE 1878.

LE DRAME DES CHAMPS-ÉLISÉES

PAR
HIPPOLYTE AUDEVAL

XV

Nous avons laissé Philibert Rambaud et Sébastien Goffin prenant la fuite à toutes jambes, en abandonnant aux mains de la force armée leurs complices Blou que et Riçonnet.

Nous avons dit qu'il fut impossible de retrouver le principal auteur du guet-apens dont M. Lavernède avait failli être victime et que le misérable Goffin échappa à toutes les poursuites ainsi que Philibert.

Quelques mots suffiront pour apprendre ce que ces deux hommes étaient devenus, depuis la scène sanglante qui avait eu lieu dans les caves.

Goffin, comme on l'a vu, avait enlevé à M. Lavernède les clés de son appartement de Paris, et l'avait même obligé à écrire quelques lignes autorisant le porteur à pénétrer librement dans cet appartement, pour y prendre divers objets dont le rentier était censé avoir besoin.

M. Lavernède avait fait, comme on dit, la part du feu, et s'était résigné, pour racheter sa vie et celle de Julien, à subir un vol de peu d'importance.

Mais il avait énergiquement résisté par tous les moyens possibles à l'injonction de divulguer le mot servant à ouvrir la serrure de son coffre fort où toutes ses valeurs et tous les titres de sa fortune étaient déposés, et cette inébranlable résistance avait donné le temps à Julien de profiter du sommeil de Philibert pour s'enfuir et revenir ensuite délivrer M. Lavernède.

Avec son audace ordinaire, Goffin eut un instant l'idée de courir à Paris, de s'introduire dans le logis du rentier en montrant l'autorisation dont il était muni, d'y voler les bijoux et objets précieux qui lui tomberaient sous la main et de mettre le feu à la maison pour se venger de n'avoir pu obtenir la révélation du mot magique nécessaire à l'ouverture du fameux coffre-fort contenant des richesses si ardemment convoitées.

Mais Goffin, malgré sa hardiesse, recula devant la réalisation de ce projet, dont la folle témérité était flagrante.

Et en effet, au moment où un tel plan était conçu, M. Lavernède se trouvait libre, soutenu par les soldats accourus à son secours, et son premier soir avait été certainement de mettre son domicile à l'abri des perquisitions frauduleuses.

S'y présenter était donc se livrer soi-même aux mains de la justice.

Goffin s'avoua vaincu.

Le criminel échafaud si laborieusement construit pour s'emparer de la fortune du rentier s'écroulait de toutes parts, et, pour ne pas en être écrasé, le scélérat n'avait plus qu'à se sauver bien vite et bien loin.

L'argent ne lui manquait pas. Le jour même il quitta Paris et le environs avec Philibert, et pen-

dant quelque temps, ils n'eurent qu'une idée, un but : se cacher, passer inaperçus.

Les circonstances les favorisèrent, leur fournirent même l'occasion de mener une existence toute différente.

Étant un jour dans un petit village de Lorraine, près de Bar-le-Duc, ils trouvèrent à acheter presque pour rien la boutique ambulante d'un colporteur qui venait de mourir.

Cette boutique était une voiture à bras, s'ouvrant comme une immense tabatière de manière à pouvoir y faire des étalages, et servant au débit de marchandises de mercerie.

Un tel commerce n'exigeait qu'une mise de fonds insignifiante, n'était pas difficile à exercer, et il suffisait d'un peu d'activité pour le faire prospérer.

Les premières années, tout marcha bien.

On eût dit que la Providence avait pris pitié de ces deux hommes, en leur inspirant le désir de gagner honnêtement leur pain quotidien.

Cette vie nouvelle plaisait surtout à Philibert qui, malgré la dégradation où il était tombé, avait dans le caractère plus d'incorruptible faiblesse que d'instincts pervers.

Goffin aussi l'accepta d'abord sans répugnance, et employa les qualités d'astuce et d'énergie dont il était pourvu à rendre son petit négoce aussi fructueux que possible.

Malheureusement elles ne sont guère durables, les bonnes résolutions qui ne s'appuient ni sur l'idée de Dieu, ni sur l'idée du devoir accompli.

Or il n'y avait en Goffin ni religion, ni morale, ni notions du bien et du mal.

Le remords, le repentir n'avaient aucune prise sur lui.

Il ne songeait nullement à se mettre en paix avec sa conscience, et s'effaçait par une conduite irréprochable toutes les souillures de son passé.

Le seul motif qui le retenait dans le droit chemin, c'était le souvenir du châtement terrible auquel il avait échappé comme par miracle, après son criminel attentat contre M. Lavernède.

Il ne pouvait se dissimuler que peu s'en était fallu qu'il ne fût pris, et la peur d'une condamnation aux travaux forcés, sinon d'une condamnation capitale, était le seul frein qui l'empêchait de tenter de nouveau quelque mauvais coup.

Mais si la justice des hommes est assez puissante pour paralyser par la frayeur d'une répression sévère la main des criminels prêts à frapper, la religion seule est capable de purifier les âmes et d'y détruire en germe les pensées coupables.

Aussi Goffin, qui ne croyait ni à Dieu ni à diable, au lieu de s'amender dans son impunité prolongée, finit par se dire qu'il menait une existence indigne de lui et qu'en un mot il végétait.

Peu à peu, il négligea les intérêts de son commerce, qui pourtant aurait pu l'enrichir honnêtement, il dépensa sans compter, il ne paya pas ses dettes, il se fit de mauvaises querelles à droite et à gauche.

Philibert, lui, n'était pas méchant, mais il buvait toujours, et ce défaut que Goffin tolérait, qu'il encourageait même afin de dominer plus complètement son compagnon abruti par l'ivresse, ne

contribua pas peu à amener la ruine de l'association.

Le plus clair des profits passait en eau-de-vie. D'un autre côté, l'improbité de Goffin et sa brutalité n'attiraient pas la clientèle.

Enfin, à la suite d'une bataille avec un aubergiste peu endurant, ils furent tous les deux jetés à la porte, et l'aubergiste garda leur boutique ambulante avec les marchandises qu'elle contenait, en paiement de ce qui lui était dû.

Dès qu'il fut dehors avec Philibert qui se désolait de cet incident, Goffin se mit à rire et fit joyeusement sonner les pièces d'or dont sa poche était pleine.

Cet imbécile d'aubergiste croit nous avoir joué un mauvais tour en confisquant notre boutique, dit-il, et c'est lui qui est ma dape car j'aurais très-bien pu le payer si j'avais voulu. Mais ce métier de colporteur m'ennuie. J'ai de l'argent, retournons à Paris... La fortune finira peut-être par nous sourire.

Philibert ne se demanda pas comment la fortune peut sourire à des hommes auxquels tout travail suivi, même le moins fatigant, ne tarde pas à devenir odieux. Ebloui par les quelques pièces d'or que possédait son compagnon, il s'imagina qu'elles dureraient longtemps et approuva le projet d'aller à Paris. Du reste, il n'avait rien de mieux à faire que d'approuver, car il lui fallait obéir.

À peine arrivé dans la grande ville, Goffin se mit en quête d'aventures lucratives.

Ses regrets de n'avoir pas réussi dans sa tentative de spoliation contre M. Lavernède devinrent plus amers et plus dévorantes qu'ils ne l'avaient jamais été.

Il s'était vu si près du triomphe!... si près de s'emparer de toutes les valeurs enfermées dans le coffre-fort à secret...

Sans l'interpestif et maudit sommeil de Philibert, Goffin eût été maître de toutes ces richesses, qui lui eussent permis de vivre largement jusqu'à la fin de ses jours, sans rien faire et sans se priver de rien.

Puis Goffin se dit qu'il ne fallait pas désespérer, qu'une occasion semblable se représenterait, et qu'il ne s'agissait que de savoir la chercher ou la faire naître.

Bientôt il crut l'avoir trouvée et voici comment.

Certains journaux ont l'habitude de relater dans leur chronique mondaine les fêtes données par les personnages marquants, par les étrangers, et même par des individualités de mauvais aloi auxquelles ce genre de publicité indiscrète plaît particulièrement.

Or Goffin lut un jour ce qui suit dans une de ces feuilles de tapage et de scandale :

"Gros jeu tous les soirs chez Mme la baronne Maritza, dans son magnifique hôtel de l'avenue des Champs-Élysées.

"Hier, séance orageuse. Un riche Américain a perdu près de six cent mille francs, il ignore lui-même le nombre de millions, et il a paru peu sensible à cet allègement, très-insignifiant pour lui.

(A continuer.)

A Vendre à Bon Marché.

- 1 Poêle à Charbon (Self-Feeder.)
- 1 do simple pour bois.
- 1 do fantaisie pour salon.

GINGRAS & LANGLOIS.

Québec, 25 octobre 1878.

CERTIFICAT.

À la suite des nombreuses assertions erronées faites au sujet de L'HUILE ASTRALE DE PRATT, nous avons reçu aujourd'hui même du Bureau d'Inspection du gouvernement des États-Unis, un certificat d'épreuve que nous recevons ce jour sur L'HUILE ASTRALE et qui se lit comme suit :

"Lumière..... Vive (astrale)
 Couleur..... Blanche
 Témoignage de consommation 1500"

Ce qui précède joint au certificat fourni par les autorités d'ici démontre pleinement les résultats de cette huile.

SURETÉ ET DURÉE DE L'HUILE ASTRALE DE PRATT.

Il n'y a rien d'extraordinaire dans une huile qui brûle tout simplement bien, sans couleur comme sans fumée, etc., si elle n'est pas sûre et n'a pas subi une sévère épuration.

C'est un fait bien connu que toute huile à éclairer se consume d'autant plus vite, qu'elle est beaucoup plus volatile qu'une huile qui a été épurée soigneusement.

L'HUILE ASTRALE DE PRATT a subi plus que cela. Le procédé particulier qu'on a suivi pour l'épurer n'a pas négligé ce qu'aucune autre huile minérale ne saurait produire, savoir :

Une combustion et une lumière d'une sûreté parfaite.

Et ce qui n'est pas moins important, adaptés à l'usage des lampes à huile de charbon ordinaires.

PEVERLEY & CIE,
Seuls Agents pour Québec.

Québec, 11 décembre 1878. 18j

Cie. d'Assurance

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

EDIMBOURG ET LONDRES.

Capital.....£2,000,000 Stg. ou \$10,000,000
 Fonds investis£4,354,000 Stg. ou \$21,189,467
 Revenus annuels£1,413,227 Stg. ou \$6,877,794

DÉPARTEMENT DU FEU.

Le sousigné, Agent responsable de la dite Compagnie, continuera à ASSURER TOUTES SORTES D'IMMEUBLES CONTRE LE FEU A DES TAUX RÉDUITS.

JOHN LAIRD,
Agent,
113, rue St. Pierre.
Québec, 9 décembre 1878—1m

G. SEIFERT,

Salles d'Exposition du Bazar Européen

12, RUE LA FABRIQUE.

(EN HAUT)

Sont ouvertes depuis LUNDI, 2 Déc.

Le public est cordialement invité de venir visiter la magnifique collection de

Poupées, Jeux, Jouets et Articles de Fantaisie.

200 POUPÉES EN EXPOSITION.

Québec, 7 décembre 1878—1m

J. L. O. VIDAL,

AVOCAT

No. 9, rue St. Pierre, Basse-Ville,
QUÉBEC.

30 novembre 1878—1m

Banque Union du Bas-Canada.

DIVIDENDE No. 26.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

DEUX POUR CENT

sur le Capital payé de cette Institution, vient d'être déclaré pour l'année semi-annuelle, payable à la Banque ou à au. une de ses Succursales, le ou après

JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER 1879.

Les Livres de Transfert seront fermés du 16 au 31 Décembre inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,

P. MacEWEN,

Caissier.

Québec, 30 novembre 1878—jd



JOSEPH DONATI
WATCH-MAKER & JEWELLER

No. 158, rue St. Jean, et No. 241, rue St. Paul.

AVANTAGE! AVANTAGE!
CHEZ

JOSEPH DONATI.

D'après la crise que nous traversons, M. JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, se détermine à faire UN GRAND SACRIFICE de ses marchandises pour les fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN, afin de réduire son IMMENSE STOCK contenu dans ses deux magasins pour n'en faire qu'un seul; car il se trouve dans l'impossibilité de subir les dépenses auxquelles deux établissements l'entraînent. Il voit que sa position l'oblige de vendre sans réserve.

Ainsi, que ceux qui ont besoin de magnifiques Bijoux s'empressent de visiter ces deux établissements.

Une visite vous suffira pour vous convaincre du bon marché.

Québec, 14 décembre 1878—1m

LESSIVE CONCENTREE.

1,000 lbs. Lessive Concentrée à l'usage des familles, pour faire le savon, à la maison. PRIX: 5 cents la livre.

GINGRAS & LANGLOIS.
Québec, 26 novembre 1878.

MEDICAMENT NOUVEAU

DE
A. BRASSART

Professeur-Botaniste Diplômé
390 ET 392, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

PENIFUGE BRASSART

Remède infallible contre le Ver Solitaire, expulsion en deux heures de ce terrible destructeur du genre humain, cause de beaucoup de maladies. Les nombreuses cures opérées en cette ville et les environs prouvent l'efficacité de ce remède universel.

Québec, 22 novembre 1878—1m

JODOIN & CIE.,

14, rue St. Jean.

N'oubliez pas la maison JODOIN & CIE., qui a obtenu les PRIX AUX DERNIÈRES EXHIBITIONS pour ses Poêles Doubles, de Passages, Poêles de Chambre et de Salon, Poêles de Cuisine de toutes dimensions à Bois et à Charbon.

Ustensiles de Cuisine, Vaisseaux en Cuivre, en Ferblanc et en Fonte, Pelles et Bêches en Fer et en Acier de première qualité.

Nos prix sont au moins de VINGT-CINQ POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

En gros et en détail.

JODOIN & CIE.,
14, rue St. Jean.

Québec, 28 août 1878—6m

S. W. DRUM,

COURTIER et AGENT GÉNÉRAL
CHAMBRES COMMERCIALES

Rue St. Pierre, Basse-Ville,
QUÉBEC.

Boîte 185, Bureau de Poste.
Québec, 18 novembre 1878—1m

Annonces Nouvelles.

Thé! Thé! Thé!—Jas. Miller.
Jambons Fumés—J. B. Renaud & Cie.
Cadeaux de Noël—Magasin d'Une Piastre.
Voulez-vous économiser votre argent!—N. Garneau.
ente par Encan—A. J. Maxham & Cie.
cte de faillite de 1875—Elz. Côté.
Encan Spécial de Peaux de Buffles, Peaux d'Ours, etc.—Oct. Lemieux et Cie.
Cadeaux de Noël et du Jour de l'An—L. Drouin & Frère.
Jouets! Jouets!—Oct. Lemieux et Cie.
Lainages Français—Glover, Fry & Cie.
Protection—F. X. Lepage.

QUEBEC,

VENDREDI, 20 DÉC. 1878.

BRUITS DU JOUR.

Nous continuons à suivre, par les dépêches du *Globe*, les démarches faites auprès de Sir John pour amener la démission de l'hon. M. Letellier.

Voici la dépêche en date du 18 :

« Les conservateurs de Québec sont résolus à frapper le fer pendant qu'il est chaud. Vendredi, M. Dansereau, de la *Minerve*, était ici, avec M. Chapleau, pour presser la grande affaire, et samedi, son journal publiait un article dans lequel on lisait ces lignes : *Le parti conservateur est le parti de la générosité, mais cette générosité dépasserait les bornes si elle laissait impuni le chef des conspirateurs.*

« Aujourd'hui un autre pair d'ennemis de M. Letellier est arrivé en la personne de M. White, M. P. et de l'hon. M. Baker, M. P.

« D'après le dire de plusieurs des persécuteurs de M. Letellier, Sir John avait fait consenti à la démission; mais il a tout à coup pris alarme des articles publiés par le *Mail* et un ou deux autres journaux conservateurs d'Ontario, articles dans lesquels on déclarait que le cabinet ne s'était pas occupé de la question. En conséquence une importante députation est arrivée dans la capitale pour avoir une entrevue avec le premier ministre. Cette députation se compose de M. Thomas White, M. P., hon. M. Baker, Missisquoi; hon. M. Robitaille, M. P., Bonaventure; M. Colby, M. P. Stanstead; hon. J. J. Ross, J. J. Tarte, M. P. P., W. W. Lynch, M. P. P., L. H. Sénécal et A. Charlebois. M. Dansereau, de la *Minerve*, et autres conservateurs, sont attendus demain.

« Le juge Loranger est aussi arrivé ce soir, mais l'on ne saurait dire s'il fait partie de la députation. Le premier ministre aura à faire face à la musique, sans pouvoir y échapper par aucun chemin de traverse. »

Notre propre correspondant complète ces renseignements par quelques autres informations :

Les notabilités conservatrices affluent dans la capitale. Le juge Loranger qu'on donne comme le successeur en perspective de M. Letellier, est arrivé hier, et l'hon. M. Angers est attendu ce soir. Toutes les autres affaires ministérielles sont suspendues, et l'on ne s'occupe que de celle-là. Pour expliquer la lenteur avec laquelle elle marche, quelques conservateurs disent que le Lieutenant-Gouverneur est la cause première de ce retard, n'ayant pas mis suffisamment de diligence à faire parvenir ses réponses. C'est toujours l'histoire de l'exécutif qui pressait le condamné d'aller plus vite et qui s'attira cette réponse : *Si vous êtes pressé, M. le bourreau, passez le premier.*

Le *Courrier du Canada* publie un article dont les dernières lignes laissent percer un doute violent au sujet du résultat des démarches faites auprès de Sir John :

« Nous répondrons à tous ceux qui s'inquiètent : *Attendez avec patience, justice sera faite.*

« Et, nous ajouterons : *Préparez-vous à la lutte.* »

INSTITUT-CANADIEN.

Hier soir, a eu lieu la distribution de prix aux lauréats du concours de 1878 dont le sujet était : *Eloge de l'agriculture; ce qu'elle est dans la Province de Québec; ce qu'elle devrait être.* Le jury composé de l'hon. H. G. Joly, de M. S. LeSage et du Dr. Hubert LaRue, ayant fait rapport que M. Edw. Bar-

nard, directeur d'agriculture, et l'abbé L. N. Provancher, étaient les auteurs des deux essais qu'ils méritaient les prix offerts, les concurrents heureux ont reçu le premier, la somme de \$75, et le second la somme de \$25. Le Dr. LaRue, rapporteur du jury, a donné sous forme de rapport une véritable conférence qui aurait mérité d'entrer en lice avec les essais couronnés. M. LeSage, assistant-commissaire de l'agriculture, a donné ensuite des renseignements intéressants sur la loi d'agriculture telle qu'elle est aujourd'hui.

En somme, le résultat du concours de 1878 est magnifique. Les essais couronnés, les discours du Dr. LaRue et de M. LeSage seront bientôt, nous l'espérons, livrés à la publicité et formeront un petit volume d'une importance considérable par les sujets qu'on y trouvera traités. Et le public en lisant avec intérêt s'unira de cœur avec l'Institut-Canadien pour féliciter M. L. J. C. Fiset, le généreux bienfaiteur qui a donné ce prix.

L'EXPOSITION CANADIENNE.

Monsieur Louvrier de Layollais, directeur de l'École Nationale des Arts décoratifs, de Paris, a fait cadeau au gouvernement de la province de Québec d'une magnifique collection de modèles en terre cuite représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique : rosaces, colonnettes, volutes, feuillages, fleurs, fruits, cariatides, bustes, anges, gargouilles, etc. M. Joseph Perrault, secrétaire de la commission canadienne à l'exposition de Paris, écrit à l'hon. M. Joly que cette collection est vraiment splendide et qu'elle sera d'une grande utilité aux élèves des écoles placées sous la direction de notre Conseil des Arts et Manufactures. Nous croyons devoir unir notre voix à celle de l'honorable premier ministre pour remercier M. de Layollais de son royal et précieux cadeau.

L'aimable envoi de M. le directeur de l'École Nationale des Arts décoratifs a été annoncé à l'hon. M. Joly par la lettre suivante :

Ministère de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

Direction des Sciences et des Lettres.
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878,
Paris, le 17 novembre 1878.

Monsieur le Ministre,

L'École Nationale des Arts Décoratifs, à Paris, dirigée par M. Louvrier de Layollais, a exposé au Champ de Mars un certain nombre de figures en terre cuite, destinées à servir de modèles dans les Ecoles Professionnelles.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous offrir, de la part de M. le Directeur de l'École, ces spécimens du travail des élèves français.

Toutes les terres cuites seront tenues à votre disposition ou à celle de la personne que vous voudrez bien déléguer pour les retirer, dans les salles consacrées à l'Exposition du Ministère au Champ de Mars.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence,
Le très dévoué serviteur.

Le Directeur
de l'Exposition du Ministère,
Bn. DE VATTRE.

Monsieur Joly, Premier Ministre de la Province de Québec, à Québec, (Canada).

INFORMATIONS.

—Le *Mail* déclare qu'il n'est pas question de mettre en accusation les Lieutenants-Gouverneurs Cauchon et Macdonald.

—La convention libérale de Durham a refusé d'accepter la résignation de M. Burk, qui voulait se retirer pour faire place à l'hon. M. Blake.

—Lundi, l'hon. juge Loranger a rejeté avec dédain les objections préliminaires faites à l'encontre de la contestation de l'élection de Richelieu.

Sur la question de compétence, l'hon. juge a fait une longue et savante dissertation et a conclu qu'il avait juridiction.

—L'enquête dans la contestation de Rouville, se poursuit en ce moment. On dit la preuve très forte contre le député siégeant.

—Le Col. Littleton ayant reçu de meilleures nouvelles de la santé de sa femme, ne partira pas pour l'Europe.

—Nous lisons dans le *Chronicle*, au sujet du chemin de fer de ceinture aux Trois-Rivières :

« Cette ligne, loin d'être un danger pour les intérêts de Québec, y sera, au contraire, très favorable, tout en effectuant une importante économie pour la

province, puisqu'elle remplace, du consentement de la ville des Trois-Rivières, une autre ligne, le prolongement que le gouvernement était obligé de construire d'après la loi.

« L'absurdité que ce chemin de ceinture nuira à l'avenir commercial du port de Québec, est patente. Il est facile de démontrer que ce chemin, outre qu'il ne fait que rendre justice aux Trois-Rivières, bénéficiera également à Québec en augmentant les facilités de transbordements de cargaisons de vaisseaux entre les deux cités.

« Comme port de mer et d'expédition, cependant, Québec n'a rien à redouter la part des Trois-Rivières. Ses avantages naturels sont beaucoup trop grands pour avoir à craindre une concurrence effective, et de là vient l'absurdité de craindre que l'on puisse par quelques moyens artificiels, ou par ce chemin de ceinture, détourner de Québec le commerce de l'ouest. Au contraire, il y a toute raison de croire que ce chemin profitera à la cité de Québec en donnant avec celle-ci, une communication plus directe aux principaux produits des vallées du St. Maurice et de l'Otawata. De plus il ne faut pas perdre de vue que tout ce qui augmentera le développement et la prospérité des cités, villes, et districts situés le long de la ligne du chemin de fer du Nord, devra nécessairement bénéficier à Québec et à son terminus à eau profonde. Tout considéré, nous ne voyons que du bien pouvant résulter du chemin de fer de ceinture aux Trois-Rivières, tant au point de vue de l'économie dans la construction que des avantages commerciaux. »

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 19.—Le *Times* nous apprend qu'il y a eu un bon nombre de demandes d'argent à la Banque d'Angleterre depuis quelques jours. Il croit que la Banque ne sera nullement affectée par cette course et invite ceux qui n'ont pas absolument besoin d'argent d'attendre quelque temps afin de ne pas créer d'embarras inutiles à la banque.

M. Gladstone contestera Edimburghshire, à condition que les comités libéraux lui assurent son élection.

Une dépêche d'Oldham nous apprend que bon nombre de moulins ont commencé à fonctionner. En dépit de la crise commerciale, les propriétaires sont disposés, si les ouvriers acceptent une diminution de gages, de faire travailler par intervalles. La grève dure depuis quatre semaines; les grévistes ont perdu depuis cette date un montant de salaire représentant £60,000, outre la perte de capital et la grande détresse qui a été causée parmi les classes ouvrières.

Lord Beaconsfield a reçu hier une députation qui est venue lui présenter une adresse au nom des résidents anglais de la côte du Pacifique. En réponse, Lord Beaconsfield a dit que cette adresse venant de la part de patriotes anglais, citoyens d'un grand pays comme les États-Unis, lui était infiniment agréable. Il a ajouté que le Traité de Berlin assurerait la pacification de l'Europe.

Le steamer *Byzantine*, parti de Marseille pour Constantinople, est venu en collision aujourd'hui près de Galata. Les détails reçus ne sont pas très-clairs; on estime à 150 les pertes de vie.

Cette nouvelle est confirmée plus tard. Il n'y a eu que dix-sept personnes de sauvées.

Les mineurs de pierres de Bangor, dans le pays de Galles, ont repris l'ouvrage aux conditions des patrons.

Le hâvre de Königsborg, en Prusse, est fermé à la navigation, par la glace.

Tous les articles des États-Unis, qui ont figuré à l'Exposition de Paris, viennent d'être envoyés au Havre, où ils seront mis à bord du navire *Constitution* qui fera voile le 1er janvier pour les États-Unis.

Les commissaires nommés par la Porte sont partis pour la frontière grecque.

Un correspondant de Berlin écrit qu'il y a de nouvelles négociations pendantes au sujet de l'occupation des districts bulgares, en cas d'événement après l'évacuation des russes.

Le *Journal de St. Pétersbourg* dément cette nouvelle.

Un correspondant de Constantinople écrit qu'il a appris de source officielle qu'aussitôt que l'ordre sera rétabli dans la Roumélie orientale, les russes s'en retireront. Le traité de paix définitif est en voie de se conclure.

Le gouvernement de Vienne a surmonté les obstacles qu'on lui avait créés au sujet de la question d'Orient, ce qui met fin à la crise ministérielle. Un correspondant de Vienne prétend que la commission de la Roumélie n'est pas retournée à Constantinople, tel qu'annoncé. Romer sera expulsé de la Turquie avec le consentement de la légation américaine.

Un ouragan terrible a renversé plusieurs maisons et tué plusieurs personnes à Constantinople.

Berlin, 19.—Bayard Taylor, ministre américain, est mort subitement à quatre heures cet après-midi, en répondant aux membres de la légation américaine avec qui il causait en ce moment. Sa mort a été calme.

Le comité d'enquête du gouvernement a rejeté le projet de loi de Bismarck sur le tabac, et recommande l'imposition d'une taxe sur chaque livre. On croit que Bismarck n'acceptera pas cette décision.

On vient de supprimer le journal socialiste *Zukunft*.

Constantinople, 19.—La Porte a nommé Muktar Pacha, Avedden Pacha et Valian Effendi, commissaires pour le règlement de la question de la frontière grecque. Ces nominations sont sujettes à l'approbation du sultan.

Londres, 19.—On écrit de Paris qu'il est faux que la Russie ait rappelé la mission en Afghanistan.

Une dépêche de Peshawur porte que l'expédition contre la tribu Zunker Khels s'est mise en marche jeudi. Cette tribu comprend 700 guerriers, qui se battraient jusqu'à la mort s'ils sont attaqués.

Darmstadt, 19.—Les funérailles de la princesse Alice ont eu lieu mercredi. La ville entière avait pris le deuil. La princesse était très estimée du peuple qui regarde sa mort comme une calamité. Les magasins et les boutiques étaient fermés et le commerce a été suspendu toute la journée. La plus grande partie de la population s'était rendue auprès du palais où avait lieu la cérémonie funéraire.

FAITS DIVER.

INCENDIE.—Une alarme de feu a été sonnée à quatre heures hier après-midi à la boîte 43. Le feu venait de se déclarer dans la tannerie de M. Gaspard Rochette, rue St. Valier. Le feu de la fournaise s'est communiqué aux boiseries qui étaient déjà toutes en feu quand l'on s'en est aperçu. Tout l'intérieur de la bâtisse est détruit; les pertes sont évaluées à \$2,000. La brigade du feu a été rendu de bonne heure sur les lieux.

PETITES NOUVELLES.—Le conseil municipal de St. Sauveur a fait faire des améliorations considérables à la salle publique de cette localité. On a, entre autres choses, érigé une galerie pour les spectateurs. Ces améliorations, qui s'élevèrent à la somme de cent piastres donnent à la salle un bon aspect et permettront d'assurer le confort à tous les spectateurs. Les contribuables de St. Sauveur ne seront pas appelés à rencontrer ces dépenses. Le conseil municipal a résolu de donner lui-même des soirées de variétés dont la recette sera employée à payer ces réparations.

—Joseph Gingras, charretier, s'est fait voler une peau de cariole, hier soir, rue St. Valier.

—Un cochon mort a été dérobé cette nuit, de la cour de M. Patrick Welsh, charretier, quartier St. Louis.

—MM. Ls. Marcou et Joseph Dion, de la police riveraine, ont été engagés pour faire la garde de nuit entre les rues St. Ours et de la Couronne, sur la rue St. Valier.

—Avant-hier soir, l'*Arctic*, traversier au Grand-Tronc, est parti à la dérive à son voyage de quatre heures. Les glaces étaient très nombreuses; le vapeur essaya de se dégager mais il n'y put réussir, et vers cinq heures et quart le *Prince-Edouard* est allé à la rescousse de l'*Arctic* que le courant avait entraîné vis-à-vis du chantier de M. Charland, à St. Joseph de Lévis.

—E. H. Tremblay, écr., N. P., vient d'être nommé commissaire de la Cour Suprême et de la Cour de Circuit pour le district de Québec.

DERNIER HURON.—Nous lisons dans l'*Abeille*: Le Séminaire vient d'acheter le portrait de Zacharie Vincent (Terahiholin), le seul Huron pur sang résidant à Lorette. Cette peinture est faite par le sauvage lui-même qui se sert pour cela d'un miroir. Bien que cette toile ne soit pas de nature à faire oublier les compositions des grands maîtres elle a cependant un certain mérite, surtout si l'on tient compte de ce que Terahiholin n'a jamais reçu de leçons de dessin, encore moins de peinture à l'huile.

THÉ! THÉ!—Un nouveau magasin vient de s'ouvrir rue St. Jean pour la vente exclusive de thés et de cafés. Les acheteurs trouveront à ce magasin tous les différentes marques de thé à des prix exceptionnellement bas. — Voir l'annonce.

ENCAN SPÉCIAL DE FOURRURES.—Demain samedi, aux salles d'encan de MM. O. Lemieux & Cie., rue et faubourg St. Jean, aura lieu la dernière vente de pelleteries de toutes sortes et d'une grande quantité d'autres effets. Il

faut se rappeler que cette vente est faite sans réserve. Il sera vendu aussi un petit lot d'argenterie de qualité supérieure, pour présents de Noël et du Jour de l'An. La vente commencera à 2 heures précises.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE.—Les journaux de Montréal disent qu'hier matin, MM. Wm Hughes, James Robinson et Johnson étaient à la gare Bonaventure, continuant leurs recherches pour découvrir le sort de M. Patton, marchand bien posé, dont la disparition avait causé tant d'émotion dans toutes les classes de la société. On venait justement de les assurer que M. Patton avait été vu à la gare samedi matin, lorsqu'un homme arriva en criant : « Nous avons trouvé M. Patton. »

On conçoit facilement l'émotion causée par cette nouvelle et quelques instants après tous étaient rendus au lieu indiqué.

Dans une voiture d'hiver, qui se trouvait dans le grenier à foin, était étendu le corps de l'infortuné, recouvert d'un couvrepied blanc qui semblait avoir été arrangé par le mort lui-même.

Cette partie du bâtiment avait déjà été visitée une dizaine de fois, mais personne ne s'était imaginé de regarder dans le sleigh. Le coroner a été prévenu immédiatement et le cadavre a été laissé dans la même position jusqu'à ce que l'enquête soit faite.

TENTATIVE D'ASSASSINAT.—On lit dans le *Nouveau-Monde* :

Samedi soir, un jeune homme du nom de George Lionnais, a été rapporté chez lui par un inconnu qui disparut immédiatement. Lionnais était sans connaissance, sa femme et les personnes présentes le placèrent sur un lit, et le médecin fut mandé en toute hâte. En examinant le blessé, le docteur trouva sur le derrière de la cuisse une blessure longue de six pouces et profonde de deux, immédiatement au-dessous une autre blessure plus profonde et plus longue s'étendait jusqu'au genou. Ses habits étaient aussi percés de coups de couteaux et couverts de boue. Le médecin pansa les blessures et le lendemain le blessé put rassembler ses idées et donner un aperçu de ce qui s'était passé. Il dit être allé la veille avec un huissier faire une saisie au Village St. Jean-Baptiste. Celui chez lequel il saisissaient les traita et il croit que la boisson contenait un soporifique quel conque, car en se levant il n'avait plus conscience de ce qu'il faisait.

Il ne recouvra ses sens qu'au milieu des carrières du Côteau St. Louis, et c'est là qu'il s'aperçut pour la première fois que le sang coulait de ses blessures. Il cria au meurtrier et appela au secours, mais personne ne vint et il se traîna quelque temps, enfin il rencontra un inconnu qui le ramena chez lui. Sa position est très critique et si l'inflammation se met dans les blessures il en réchappera très difficilement. Aucune information nouvelle n'a pu être obtenue du malade et cette affaire nous paraît très mystérieuse.

Le blessé appartient au 65ème bataillon.

DIVERS.—A propos du vol dont M. Dumouchel a failli devenir la victime à la banque Ville-Marie, mardi dernier, on rappelle le fait que M. Dumouchel venait à peine de saisir le voleur en flagrant délit que la porte de la banque était fermée à clef par le gardien, et que lui et les commis présentaient leurs revolvers avec un magnifique ensemble à la poitrine des filous. Cette précaution de se tenir prêts à tout événement de la part de nos banquiers est très louable dans un temps comme celui-ci, où tout le monde a un filou à ses trousses.

—Le marquis de Lorne est très populaire parmi les élèves des écoles de New-Edimburg (près Ottawa). Il paraît qu'ils patinaient à un certain endroit et qu'un agent de police leur ordonna de s'en aller parce que Son Excellence était à la veille de venir patiner à cet endroit. Ils se récrièrent et exposèrent leur grief à un monsieur qui arrivait sur les lieux à cet instant-là. Celui-ci leur donna raison et partagea leurs amusements pendant quelque temps. Après son départ les jeunes gens furent bien surpris d'apprendre que celui qui leur avait témoigné tant de sympathie était le Gouverneur-Général lui-même.

—Pour montrer combien les temps sont durs, l'*Union* raconte le fait suivant :

Un cultivateur à l'aïse, M. Carignan, laissait Ste Sophie d'Halifax, sa paroisse, pour Trois-Rivières, samedi dernier, avec des viandes et autres produits. Il se rendit au marché, mais amer désappointement, il ne put rien trouver à vendre. Plutôt que de donner ses effets pour rien, il prit alors le parti de les rapporter chez lui. Il en laissa une partie à St. Christophe à des prix nominaux et se rendit chez lui avec le reste. Ses dépenses se montèrent, en tout à \$8, outre sa journée. Rien ne se vend dans le moment.

DRAME DE FAMILLE.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis : Les époux Epperson, résidents des environs de Thornhill (Tennessee), avaient ensemble de longues années et étaient parvenus à un âge avancé quand ils se sont avisés un beau jour, il y a plusieurs mois de cela, qu'il y avait incompatibilité d'humeur entre eux et que l'existence commune ne leur était plus possible. En conséquence de cette découverte, le mari est allé chercher d'autres pénates, mais la force de l'habitude l'a ramené mercredi dernier auprès de sa vieille compagne. Loin de tuer le veau gras pour célébrer le retour de l'époux prodigue, Mme Epperson a immédiatement renouvelé la querelle commencée quelques huit mois auparavant et qui avait causé le départ de son mari. Cinq minutes après, les horions succédaient aux injures. Un des fils des belligérants, John Epperson qui était manchot, est arrivé, attiré par le bruit de la lutte, et a pris fait et cause pour sa mère. Le père exhibant un couteau, a pratiqué plusieurs entailles profondes dans l'unique bras de son fils, qui, après des efforts désespérés, s'est emparé du couteau et en a plongé la lame entière dans le cœur de son père, dont la mort a été foudroyante.

Au même instant est entré, revenant des champs, un autre fils Epperson, Thomas, qui, après avoir regardé un instant le cadavre et les autres preuves de la bataille, a demandé à son frère John si, pendant la lutte, il avait pris parti pour le père ou pour la mère. John a répondu qu'il avait pris parti pour sa mère. "En ce cas, a répliqué Thomas, moi, je prends parti pour mon père." Et sortant un pistolet de sa poche, il a commencé à tirer sur son frère, qui s'est sauvé de chambre en chambre, poursuivi par Thomas. La mère, de son côté, courait après Thomas pour le désarmer, et au moment où John venait de passer dans une nouvelle chambre, elle s'est placée résolument devant la porte pour empêcher Thomas d'y entrer à son tour. Sans hésiter une seconde, il a ajusté sa mère et lui a envoyé une balle dans le sein ; elle est tombée raide morte. Enjambant son corps, Thomas a continué à poursuivre John et à tirer sur lui. Il l'a manqué chaque fois, mais il a logé une balle dans la cuisse de leur troisième frère, George Epperson ; et d'une autre il a fracassé le genou de leur sœur, dont la blessure est probablement mortelle.

Toutes ses cartouches étant épuisées, Thomas Epperson s'est sauvé de la maison où il laissait les cadavres de son père et de sa mère, sa sœur mutilée et ses deux frères grièvement blessés. Il n'a pas été revu depuis. John Epperson est allé se constituer prisonnier et a comparu devant un jury de coroner qui a déclaré que le prisonnier se trouvait en état de légitime défense quand il a tué son père. En conséquence de ce verdict, il a été relaxé et il est rentré chez lui, où il a reçu les félicitations des amis et voisins.

RÉSULTAT REMARQUABLE.

Peu importe le nombre de médecins que vous avez consultés ou la quantité de remèdes que vous avez essayés, il est un fait reconnu que le SIROP ALLEMAND est le seul remède qui ait donné satisfaction pour le soulagement des maladies des poumons. Il est vrai qu'il y a encore des personnes qui souffrent d'affections pulmonaires, de maux de gorge, de la consommation, de l'hémorragie des poumons, de l'asthme, de rhumes invétérés, de la pneumonie et de la toux, mais celles-là n'ont jamais faite usage du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉ. 50,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'année dernière, et pas une seule plainte nous est parvenue depuis. Les consommateurs feront bien d'en essayer une bouteille. Grandeur ordinaire 75 cents. En vente chez tous les pharmaciens de l'Amérique.

AVIS.

M. Z. PAQUET ayant acheté la bâtisse autrefois occupée par feu F. Carrier, au No. 165, rue St. Joseph, et l'ayant agrandie et autrement réparée, il en a fait le plus grand et le plus beau magasin de la ville. En conséquence, il a l'honneur d'informer le public qu'il y a transporté son grand assortiment de Marchandises de Nouveautés, considérablement augmenté de toutes les nouveautés de la saison. Il invite surtout le public à visiter son Etablissement de Modes pour Dames et Meubles, ainsi que son département de Fourrures.

10 décembre 1878—15jp

AVIS AUX MÉDECINS, PHARMACIENS, DROGUISTES ET AU PUBLIC.—Le sieur A. Brasart, Professeur Botanique, diplômé 390,392, informe le public en générale qui est le seul Agent autorisé pour

Québec et ses environs par l'auteur du Vin Quina Laroche, de Paris, pour la vente de ce produit en gros et détails. Voyez l'annonce, prix modéré.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 20 décembre 1878 Or, ; Exchange Sterling, 83½ ; Greenbacks, 99. E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL, 19 décembre 1878.

FLEUR.—Supérieure Extra 4.45 à 4.50 ; Extra 4.30 à 4.35 ; Fancy 4.10 à 4.15 ; Extra du Printemps 4.00 à 4.05 ; Supérieure 3.70 à 3.75 ; Forte de Boulangers 4.20 à 4.50 ; Fine 3.15 à 3.25. Recettes.—Blé, 000 mts ; Barley, 00,000 mts ; Fleur, 1,350 qrts ; Alcalis, 9 qrts ; Beurre, 1,064 tinnettes ; Fromage, 000 meules ; Pois, 00 mts ; Avoine, 700 mts ; Blé d'inde, 0,000 minots ; Lard, 5 qrts ; Saindoux, 0 seaux.

Décès.

A Berthier, en bas, chez son fils, M. Joseph Boucher, marchand, le 15 du courant, Madame Thèbe Marcoux, veuve de M. Laurent Boucher, à l'âge de 84 ans, après une maladie de deux ans soufferte avec la plus grande résignation.

Annonces Nouvelles.

THE! THE! THE!

Voilà le moment où vous pouvez acheter du Thé Supérieur à Bas Prix. Visitez le MAGASIN DE THÉ sur la rue St. Jean, faubourg St. Jean, en face le Bureau de Poste. CAFÉ de première qualité toujours en mains. JAS. MILLER. Québec, 20 décembre 1878—2s

CADEAUX de NOEL

ET PRESENTS

DU JOUR DE L'AN

Magasin à Une Piastre DE HARPER

Un vaste et splendide assortiment d'effets nouveaux convenables à offrir en CADEAU.

Entrez en passant les examiner au No. 4, RUE ST. JEAN, H.-V. Québec, 20 décembre 1878—9f

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements. Dans l'affaire de ALEXANDER McDONALD, ci-devant de la paroisse de St. Octave de Métis, et à présent demeurant dans le lieu nommé Thunder Bay, dans la Province d'Ontario, Contracteur, Failli.

Un bref de saisie-arrêt a émané de cette cause, et les créanciers sont notifiés de se réunir au Bureau de J. N. Pouliot, éuyer, dans la Ville de St. Germain de Rimouski, le TROISIEME jour de JANVIER prochain (1879), à ONZE heures avant midi, afin de recevoir un état de ses affaires, et de nommer un Syndic s'ils le jugent à propos. Rimouski, 18 décembre 1878. ELZ. COTE, Syndic Officiel. 20 décembre 1878—2f

JAMBONS FUMÉS

DE 1ère QUALITE A BIEN

BAS PRIX.

— AUSSI —

25 tinnettes de Beurre A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul. Québec, 20 décembre 1878.

Annonces Nouvelles.

Voulez-vous économiser VOTRE ARGENT ! AU BON MARCHÉ Coin des rues St. Jean et Collin, HAUTE-VILLE.

Ce nouveau magasin mérite bien sa réputation toujours grandissante, comme étant le magasin VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ à Québec. Vous trouverez tous jours un assortiment complet de marchandises convenables à toutes les classes d'acheteurs et ces marchandises seront VENDUES AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Un grand lot de Marchandises vendu à Réduction.

Chaussettes de Laine... \$9.15 Tweed tout laine... 0.50 Ratine et Drap Manteaux 0.55 Drap de Moscou... 1.25 valant \$1.75 Drap de Castor... 1.35 " 2.0 Etoffes à Robes... 0.8 et au-dessus Wincey... 0.05 " Flanelles toute Laine... 0.15 " Laine à Tricot... 0.50 valant \$0.60

Un assortiment considérable de Plumes, Fleurs, Formes de Chapeaux, Manteaux importés, le tout à la dernière mode et à un B. S. PRIX sans précédent

N'oubliez pas d'aller faire une visite à l'Enseigne

AU BON MARCHÉ N. GARNEAU. Québec, 20 décembre 1878.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser à J. GINGRAS, Hôtelier, Marché Finlay, E.-V. Québec, 19 décembre 1878.

AVIS.

Des gens malintentionnés ou des envieux ont répandu le bruit que la picotte existait dans ma maison. Ceci est faux, archi-faux, on peut s'en assurer par le témoignage de tous mes voisins. Aucune maladie n'existe dans la maison, et j'ose le dire, il y a peu de maisons dans Québec qui offrent autant d'avantages que la mienne sous tous les rapports aux voyageurs

LOUIS TRUDEL, Hôtelier, Ancienne maison tenue par M. Lord, Palais. Québec, 19 décembre 1878 3fp

FETES DE NOEL

ET DU NOUVEL AN. GRANDE RÉDUCTION.

Nous désirons appeler l'attention de nos pratiques et du public en général sur notre assortiment de Vins qui se recommandent hautement par leur qualité et leur variété. Nous croyons pouvoir prétendre qu'il n'y a rien de supérieur en ce genre à Québec.

Nous avons décidé de vendre d'ici au premier février prochain, aux prix réduits suivants :

Vin Blanc sec valant \$1.50 vendu \$1.20 Vin Palerme " 1.50 " 1.20 Vin Cabinet très-léger " 1.50 " 1.20 Vin Colli Ingham " 1.50 " 1.20 Vin L. P. " 2.00 " 1.50 Vin McKenzie " 2.50 " 2.00 Vin Xérès " 4.50 " 3.00 Vin Sicile " 1.50 " 1.00 Vin Tarragone " 1.50 " 1.10 Vin Anderson " 2.00 " 1.50 Vin McKenzie O'Porto " 2.50 " 2.00 Vin Hamisso " 3.50 " 3.00 Vin Ysasi " 3.50 " 3.00 Vin Coughbarns " 4.00 " 3.50

Nous avons fait une réduction générale sur tout notre assortiment d'Épiceries, Eau-de-Vie, Genièvre et autres Liqueurs, et nous invitons les acheteurs à visiter notre maison avant d'acheter ailleurs

LECLERC & LETELIER Coin des rues St. Jean et St. Eustache. Québec, 19 décembre 1878—1m

Cadeaux

Pour les Fêtes !

Nous venons de recevoir un grand assortiment

d'Articles de Fantaisie et d'Utilité propres à donner en CADEAUX.

N. B.—Etoffes à Robes à moitié prix ainsi que belles Indiennes à réduction.

FYFE & WRIGHT, 22, RUE LA FABRIQUE. Québec, 19 décembre 1878.

GRANDE VENTE

DE BIJOUTERIES ENCAN SANS RESERVE CHEZ DUQUET & CIE.

Étant décidés d'abandonner leur établissement de la Haute-Ville, ils ont donné instruction à MM. MAXHAM ET CIE. de vendre tout leur fonds de commerce, consistant en Montres en Or et en Argent, à Remontoirs pour Dames et Messieurs, Bijoux avec Diamants, Sets, Colliers, Médailles, Bijoux en Argent, Argenteries de toutes sortes, Objets d'Art. TERRES CUITES, Bronzes, Horloges en Marbre, et Or moulu, Vases, et un grand nombre d'autres objets trop considérables pour être énumérés. Vitrines en Argent, et Accessoires pour Magasin, seront vendus sans réserve. La vente commencera SAMEDI, le 21 DECEMBRE, à DEUX heures de l'après-midi et à SEPT heures du soir, et se continuera les jours suivants jusqu'à ce que le tout soit vendu. A. & J. MAXHAM & CIE., Encanteurs.

P. S.—Les personnes désirant acheter des Cadeaux de Noël et du Jour de l'AN, auront l'avantage de pouvoir acheter à vente privée aussi à bon marché qu'à l'encan. Québec, 19 décembre 1878.

AVIS.

J'ai été nommé exécuteur-testamentaire de feu JOSEPH VINCENT CLOUTIER, du Château-Richer. Les créanciers de la succession sont priés de produire leurs réclamations sous le plus court délai, et les personnes endettées de régler immédiatement avec moi.

F. X. LEMIEUX, Avocat, Exécuteur-Testamentaire, No. 40, rue des Jardins. Québec, 17 décembre 1878—1s



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST. Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

A. M. P. M. Train Express pour Hull à... 9.30 et 4.30 Arrivant à Hull à 2.00 P. M. et 9.00 Train Express de Hull à... 9.10 et 4.10 Arr. à Hochelega à 1.40 P. M. et 8.40 Train pour St. Jérôme à... 4.00 P. M. Train de St. Jérôme à... 7.00 A. M. Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard. Bureau Général, No. 13, Carré de la Place d'Armes. Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques. C. A. SCOTT, Surintendant Général. C. A. STARK, Agent Général pour Fret et Passagers. Montréal, 19 décembre 1878.

Exposition de Paris.

Mesdames et Messieurs, La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'articles de fantaisie qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les Cadeaux de Noël et du Jour de l'AN. Nous donnerons sous peu une liste des effets reçus. Une visite est sollicitée.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul. Québec, 18 décembre 1878.

SALE DE MUSIQUE. TROIS SOIRS SEULEMENT.

Mercredi, Jeudi et Vendredi 18, 19 et 20 DECEMBRE.

La fameuse troupe anglaise de B. ONDES de

Mlle. MAY FICK Et une grande compagnie de variétés.

La soirée se terminera chaque soir avec la pièce comique intitulée

OUR NAUGHTY GIRLS Billets en vente chez le Capt. C. E. Howell. Québec, 17 décembre 1878 4f

Annonces Nouvelles.

Vente par Encan. Nous avons reçu instruction de vendre par Encan Public, 70 parts de la Compagnie d'Assurance Québec, sur le Feu. La vente aura lieu

LUNDI PROCHAIN, le VINGT-NEUF courant, à DEUX heures P. M., telle que déjà annoncée. A. J. MAXHAM & CIE. Québec, 20 décembre 1878—2f

Encan Spécial de Peaux de Buffles, Peaux d'Ours, etc.

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE. SAMEDI, LE 21 DECEMBRE

A notre Salle d'Encan, rue et faubourg St. Jean.

Afin de clore la vente de Pelleteries commencée, nous vendrons SAMEDI, à notre Salle d'Encan, toute la balance des Fourrures qui nous reste en main, consistant en Peaux de Buffles, Peaux d'Ours, Peaux de Chèvres, Capots d'Original, Capots de Loup, Capots de chats domestiques, etc., etc. Le tout vendu comme les ventes précédentes sans aucune réserve. Nous avertissons les acheteurs que nous n'avons pas d'agent dans notre salle pour faire des enchères folles. Assistez à notre encan, vous achèterez, et vous serez satisfait. La vente commencera à DEUX heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 18 décembre 1878.

Grande Vente Populaire.

Sera vendu à l'Encan JEUDI, LE 19 DECEMBRE ET LES JOURS SUIVANTS

Au No. 6, rue St. Jean, (en dedans), porte voisine du magasin d'une piastre.

Un assortiment complet de Pelleteries de premier choix, envoyées en consignation par une des premières maisons de Montréal, et pour être vendues absolument sans réserve. Il est inutile d'énumérer les articles, il suffit de dire que jamais pareil choix de Fourrures n'a encore été offert à l'enchère à Québec.

Vente tous les jours à 2 heures après-midi et à 7 heures du soir. Une visite est sollicitée. Les effets seront visibles Jeudi à 9 hs. A. M.

J. ED. DERY et CIE., E. et C. Québec, 17 décembre 1878.

CADEAUX de NOEL

ET DU JOUR DE L'AN.

Les soussignés remercient le public pour la part d'encouragement qu'il a bien voulu leur accorder les années passées à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'AN et sollicitent encore cette année une part d'encouragement et offrent en vente les articles suivants :

1 livres de Prières en Ivoire, Velours et Cuir de Russie, Albums de toutes grandeurs, Livres d'Histoire illustrés pour les enfants, Scrap-Book, Albums à dessin, Papeterie, Poésie-musique, Porte-monnaie, Images de fantaisie pour Albums, Boîtes de Peinture, Boîtes à Dessin, Boîtes à Ouvrage, Jeux d'Échecs, Dominos, Dames, Chapelets montés en Argent, Bracelets, Porte-Cigares, le tout à bon marché.

L. DROUIN & FRERE, Libraires, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 17 décembre 1878—15

Club des Patineurs de Québec.

SAISON DES PATINS 1878-79. Billets de famille aux actionnaires... \$ 8. do do aux membres... 10 do simple aux actionnaires... 4 do do aux membres... 6

Le Pavillon sera ouvert de 9 heures A. M. à 6 heures P. M. tous les jours, les Dimanches exceptés.

Jusqu'à avis contraire, il y aura musique tous les samedis soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures. Admission 10 cents. Le Pavillon sera ouvert aux Membres et aux Actionnaires ainsi qu'à leurs familles tous les Jours soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures, GRATIS. Après-midi musicale tous les Mardis. Les membres et les actionnaires ainsi que leurs familles seront admis gratis. Les spectateurs paieront 10 cents.

Le Pavillon sera ouvert vers le 21 courant, et la Mascara aura lieu vers le sept janvier. On peut se procurer des billets dès maintenant de

E. HOLLOWAY, Sec. Trésorier. Québec, 17 décembre 1878—12f

LES TROIS ÉTATS DE JACQUES L'AVEUGLE

PAR M. E. LEGOUVÉ.

Quand Gounod se tut, Jacques se leva; Gounod alla à lui, et l'aveugle, d'une voix toute tremblante, lui dit: —Merci, monsieur le chanteur; depuis une demi-heure, je n'ai pas pensé à mon malheur.

Ce remerciement si simple toucha Gounod, qui répondit: —Hé bien! mon brave Jacques, voulez-vous me prouver que je vous ai fait plaisir?

—Oh! oui, monsieur, mais comment?

—En me faisant, vous aussi, un grand plaisir.

—Mais comment, comment?

—En me racontant de quelle façon, et par qui vous êtes sorti du grand désespoir où vous étiez.

—Oh! bien volontiers, monsieur. Vous parler de moi, ce sera vous parler de lui.

—Qui, lui?

—M. Desgranges.

—L'ami de notre ami, l'ancien maire de ce village.

—Oui, monsieur! c'est lui qui m'a sauvé!

—Avec des secours? avec de l'argent?

—Oh! oui. Il m'en a donné de l'argent, et il m'en a fait donner. La quête qui m'a valu trois cents francs, c'est lui qui l'a fait!

—Le concert qui m'a rapporté quatre cents francs, c'est lui qui l'a organisé!

—Mais tout cela n'est rien! Il m'a tiré de l'enfer! C'était fini! L'idée de mon malheur me mangeait! ne plus voir clair! ça me tuait! je me sentais mourir! et je voulais mourir! C'est lui qui m'a guéri le cœur.

—De quelle façon?

—Par sa belle parole! Oui, monsieur, lui, une personne si capable sur terre pendant trois mois, il est venu, tous les jours d'une lieue, dans ma pauvre maison! Il s'asseyait en face de moi, ce cher ami, et il se mettait à me causer, une heure, deux heures, jusqu'à ce que j'étais content.

—Que vous disait-il?

—Il faudrait être lui, pour répéter ce qu'il disait; mais c'était des choses que je n'avais jamais entendues... Il me parlait du bon Dieu mieux qu'un curé; c'est lui qui m'a appris à dormir!

—Comment cela?

—Il y avait deux mois que je n'avais dormi; à peine assoupi, je me réveillais en me disant: Jacques, tu es aveugle! et alors ma tête allait, allait, comme une enragée! Voilà qu'un matin il entre, ce cher ami, et il me dit: —Jacques, cette nuit, quand vous vous réveillerez, et que l'idée de votre malheur vous prendra, récitez tout haut une prière au bon Dieu, puis deux, puis trois, et vous verrez que vous vous endormirez.

Et ça s'est fait comme il l'a dit. Oui! il a eu raison! Le bon Dieu, ça endort quand on a de la peine.

Gounod sourit.

Jacques ajouta: —Ce qui me faisait le plus de mal, c'était que je me répétais toujours: "Tu es inutile aux tiens... tu es la femme à la maison, c'est toi qu'on nourrit... Mais lui, se fâchant: —N'est-ce pas vous qui soutenez encore votre famille? Si vous n'étiez pas aveugle, est-ce qu'on leur aurait donné 700 fr.—C'est vrai, monsieur Desgranges.—Si vous n'étiez pas aveugle, est-ce qu'on élèverait vos enfants!—C'est vrai, monsieur Desgranges.—Si vous n'étiez pas aveugle; est-ce qu'on vous aimerait tous comme on vous aime!—C'est vrai, monsieur Desgranges, c'est vrai!—Voyez-vous, Jacques, ajouta-t-il, il y a du malheur pour toutes les familles; le malheur est comme la pluie, il faut qu'il en tombe un peu partout; si vous n'étiez pas aveugle, votre femme serait peut-être malade, un de vos enfants serait peut-être mort; au lieu de cela, c'est vous qui avez tout, mon pauvre homme; mais eux, ils n'ont rien!—C'est vrai! c'est vrai! et je commençais à me sentir moins triste, j'étais même comme heureux de souffrir pour eux! Et je lui disais: Parlez-moi encore, monsieur Desgranges.

Et il me répondait: —Jacques, le malheur est le plus grand ennemi ou le plus grand ami des hommes; il y a des gens qu'il rend méchants; il y en a d'autres qu'il rend meilleurs; vous, il faut qu'il vous fasse aimer de tout le monde; il faut que vous soyez si reconnaissant, si affectionné, quand on voudra dire quelque chose de bon, on dise: Bon comme l'aveugle de Noisemont. Cela servira de dot à votre fille..." Voilà comme il me parlait, monsieur... et ça me donnait du cœur à être malheureux!

—Oui, mais quand il n'était pas là?

—Ah! quand il n'était plus là, j'avais des moments bien durs: je pensais à mes yeux... C'est si beau le jour! O Dieu! si jamais je revoyais clair, je me

lèverais à trois heures du matin, et je ne me coucherais qu'à dix heures du soir, pour amasser plus de jour! Allons, bon! voilà que je me fais du chagrin! Il me gronderait s'il vivait encore, ce cher ami! Car il me grondait quelquefois, et cela me faisait plaisir, parce qu'il voulait rendre sa belle parole méchante et qu'il ne le pouvait pas.

Gounod tout émerveillé de trouver de tels sentiments chez un paysan, désirait fort continuer l'interrogatoire, mais il hésitait par délicatesse. Je lui fis signe qu'il pouvait poursuivre, il reprit: —Jacques, on me dit que vous travaillez, que vous avez trois états; comment vous en est venue l'idée?

—C'est encore lui qui l'a eue. Je commençais à n'être plus si chagrin, mais l'ennui me prenait. A trente-deux ans, être assis toute la journée sur une chaise! Ce cher ami se mit alors dans l'idée de m'instruire, comme il me disait, et il me racontait de belles histoires: la Bible, l'histoire d'un vieil aveugle comme moi, appelé Tobie, l'histoire de Joseph, l'histoire de David, et puis il me les faisait répéter après lui... Mais cette caboche, c'est dur! ça n'a pas été habitué à apprendre, je m'ennuyais toujours de mes bras et de mes jambes; et je devenais méchant. Voilà qu'il arrive un jour et qu'il me dit: "Jacques, il faut vous mettre à travailler."

Je lui montre mes pauvres mains brûlées. "C'est égal, je vous ai acheté un fonds de commerce.—A moi? monsieur Desgranges.—Oui, Jacques, un fonds où l'on ne met jamais de marchandises et où il y en a toujours.—Il vous a donc coûté bien cher, monsieur Desgranges?"

—Rien du tout, mon garçon.—Qu'est-ce que c'est donc que ce fond-là?—La rivière.—La rivière! Vous voulez que je sois pêcheur? —Du tout; porteur d'eau.—Porteur d'eau! Mais des yeux?"

—Des yeux! me dit-il. Quand on en a, on s'en sert; quand on n'en a pas, on s'en passe. Allons, allons, vous êtes porteur d'eau.—Mais un tonneau, monsieur Desgranges?—Je vous en donnerai un.—Mais un haquet, monsieur Desgranges?—Je l'ai commandé au charbon.—Mais des pratiques, monsieur Desgranges?—Je vous donne la mienne d'abord, dix-huit francs par mois (ce cher ami, il me payait l'eau aussi cher que le vin): d'ailleurs, il n'y a à dire ni oui, ni non; j'ai congelé mon porteur d'eau, vous ne voulez pas que ma femme et moi nous mourions de soif!—Cette chère madame Desgranges, par exemple!

—Ainsi, mon garçon, dans trois jours, à l'ouvrage; et vous, madame Jacques, venez!..." Et voilà qu'il emmène ma femme, il lui commande des bretelles de cuir, il l'emmène à la rivière; nous étions tout ahuris. Mais, arrêtez-vous donc, quand M. Desgranges vous pressait!

Et au bout de trois jours, nous voilà au tonneau, moi attelé et tirant, elle derrière moi et poussant; nous étions honteux en traversant le village, comme si nous avions fait quelque chose de mal... Il nous semblait que tout le monde allait se moquer de nous... Mais M. Desgranges était là! dans la rue! et disant tout haut: "Allons, Jacques, courage!" "Cahin... cahin... nous arrivons et le soir il nous met dans la main une pièce d'argent, en ajoutant: "Jacques, voilà vingt sous que vous avez gagnés aujourd'hui." Gagnés!... Monsieur, songez donc... gagnés! Il y avait quinze mois que tout ce que je mangeais on me le donnait. C'est bien bon de recevoir des bonnes personnes, c'est vrai; mais le pain que l'on gagne, c'est comme qui dirait moitié blé, moitié seigle, cela nourrit bien plus! Et puis, c'était fini... je n'étais plus la femme! j'étais ouvrier! j'étais ouvrier! Jacques gagnait sa vie!

Une sorte d'exaltation brillait sur sa figure.

(A continuer.)

A VENDRE.

Un superbe emplacement situé sur la rue Scott, de 35 pieds de front sur 60 pieds de profondeur.

S'adresser à

A. J. AUGER, 195, rue St Pierre, Québec, 17 décembre 1878 - 1s

VERRERIES

provenant d'un

FONDS DE BANQUEROUTE

A vendre à

25 POUR CENT DE MOINS QUE LE PRIX COURANT

Consistant en

Magnifiques Verres à Vin taillés et pressés, Verres à Vin à 50 cents la douzaine, Verres à Champagne, Goblets, Tombereaux, Carafes, Fruitiers, Plateaux, Lampes de tous genres, Globes, Ornaments, Théorbes à neuf sous et au-dessus, etc., etc. Lampes réparées et bronzées. PRIX MODÉRÉS.

JOSEPH RONDEAU,

390, rue St Jean, Près du Presbytère, Québec, 16 décembre 1878 - 1s

CANADA, Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieure.

DAME MATHI DE SAMSON, de St. Joseph de Lévis, épouse de GILBERT FOURNIER, commerçant et Cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

et Demanderesse,

GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, de St. Joseph de Lévis, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 19 décembre courant

PELLETIER & CHOUINARD, Proc. de la Dén. adresse Québec, 19 décembre 1878 - 1m

AVIS AU PUBLIC.

Par suite de la maladie de

ARTHUR DION, ECUIER,

MARCHAND-ÉPICIER,

Ce monsieur fait cession suivant acte de faillite de 1875 à Richard Turner, éc.,

DE LA MAISON

WHITEHEAD & TURNER

Et ce dernier comme syndic a vendu et transporté au soussigné par acte passé devant Mre. E. J. Angers, Notaire, en date du 13 courant, tout le fonds d'épicerie, livres de crédits et immeubles provenant de la dite succession; je donne de plus avis que toutes personnes endettées envers cette succession devront payer à M. Etienne Paradis, Marchand-Epicier, rue St. Joseph, à qui j'ai vendu les livres de crédits et qui est autorisé à se servir de mon nom pour collection provenant de cette faillite, les personnes à qui il est dû devront s'adresser au syndic ci haut nommé Richard Turner, écuyer, pour recouvrement de leur réclamation.

J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 18 décembre 1878 - 6f

A. GIBERTON & Cie.,

COMMISSION & IMPORTATION

8, rue de Bresoles, 7, rue Le Royer, Bâtisse des Sœurs, Montréal

SEULS AGENTS EN CANADA

POUR

Rivière, Gardat & Cie., Cognac, Eaux-de-Vie

Wyand Fockink, fournisseur des Cours d'Europe, Gin de Hollande et Liqueurs fines.

La Grande Chartreuse, près Grenoble, (L. Garnier) Chartreuse véritable.

E. Mercier & Cie., Union de Propriétaires, Cie des grands Vins de Champagne Epernay.

La Bénédicte, Abbaye de Fécamp, liqueur de "La Bénédicte."

J. Brisson & Cie., fournisseurs du Consulat Général de France en Canada, Bordeaux, Vins fins et ordinaires.

S. A. R. Mgr. le Duc d'Anjou, Palais d'Orléans, Palerme, Vins de Zucco, Madère, Vins fins secs, et Vins de Messe.

Odrion & Piot, fournisseurs de la Cour de Russie, Côte d'Or, grands Vins de Bourgogne.

E. Cusenier & Cie., fournisseurs brevetés de la Cour d'Italie, Paris, Liqueurs fines, Kirsch, Vermouth, etc.

Chevalier-Appert, fournisseur des Cours d'Europe, Paris, Conserves Alimentaires.

Gaillard & Cavaillon, Provence, Huile d'Olive, etc.

mieux frères, Nantes, Sardines à l'huile.

La Fromagerie modèlle de Gruyère, à Gruyère, Suisse, Fromages.

H. Tavernier & Cie., Veveys, Suisse, Cigarettes et Tabacs.

Les Manufactures de Glaces de St. Gobain, Chantilly & Cirey, Paris, Glaces et Miroirs.

Haidin & Cie., Courcelles, Belgique, Verres à Vitres.

Compagnie des Cristalleries de Baccarat, Paris-Verres et Cristaux.

J. Puyat, Limoges, Porcelaine tendre et dure.

J. Vieillard, Bordeaux, Faïences d'art et ordinaires.

Dufour & Co. (Anchor Brand) Thal, Suisse, Toiles à bluteaux.

E. Choupe, Paris, Cuirs Français.

Witaman & Charpentier, Paris, hautesures Françaises de toutes sortes.

Cottance, La Parfumerie Centrale, Paris, Parfumeries Françaises.

C. Debray, Paris, Brosserie fine.

Laroche-Joubert, Lacroix & Cie., Angoulême, Papeteries de toutes sortes.

Jules Turquetil & Cie., Paris, Papiers peints (Tapiserie).

Mazoyer fils & Poindron, Paris, Lyon et Saumur, Bijouterie Religieuse.

Blot & Drouard, Paris, Pendules Françaises et Bronzes d'art.

Jeanet David, St. Claude, Jura, articles de Fumeurs et Jouets en bois, os, écaille et buffle.

A. Lejeune, Paris, articles de Fumeurs et Jouets en caoutchouc.

C. Lefrançois, inventeur, Paris, Armes de Chasse.

N. Vivario-Plomdeur, Armurier du Roi des Belges, Liège, Belgique, Armes de Chasse, Revolvers, etc., de toutes sortes.

Antier-Prodou, Thiers, Puy de Dôme, Conterterie Française.

En stock, Epicerie fines et articles de Paris.

A. GIBERTON, GUSTAVE A. DROLET, LUCIEN HUOT.

Agent à Québec, W. E. BLUMHART, Coin des rues du Palais et St. Jean, Haute-Ville, Québec, 17 décembre 1878.

AUTRE REDUCTION SUR

L'huile Astrale de Pratt

A PARTIR DE CE JOUR.

En conséquence de la dépression commerciale sur le marché des Etats-Unis, nous sommes en position d'offrir à nos pratiques et au public l'huile Astrale de Pratt à une nouvelle réduction considérable, qui la met à la portée de toutes les bourses.

Seuls Agents,

PEVERLEY & CIE., 36, rue la Fabrique, Québec, 16 décembre 1878 - 1s

VENTE D'UN IMMENSE

Fonds de Banqueroute

VALANT \$13,000

(TREIZE MILLE PIASTRES.)

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a réouvert son magasin coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, et espère comme par le passé pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite.

Il faudra bien remarquer qu'une

GRANDE RÉDUCTION

a été faite sur tous les effets, malgré les bas prix auxquels ils étaient vendus précédemment.

On pourra s'en convaincre en l'honorant d'une visite.

F. GIGUERE, Coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, Vis à-vis l'Eglise, Québec, 14 décembre 1878 - 1m

PIANOS

ET Orgues-Harmoniums!

Une consignation considérable de magnifiques PIANOS ET ORGUES vient d'être reçue chez A. LAVIGNE. Ces instruments ont été choisis avec le plus grand soin et défilent toute comparaison au point de vue artistique; ils sont en vente à des prix modiques avec termes faciles de paiement chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargnes.) Québec, 14 décembre 1878.

EUG. TORCAPEL

ARTISTE-GRAVEUR

Monogrammes fleuris gravés sur Broches, Pendants, Boutons, etc., en argent. Portraits de famille gravés d'après photographie.

S'adresser au Bureau de Poste, Boite 1003, ou au Courrier du Canada Québec, 13 décembre 1878 - 1m

Charcuterie Française

PRIX EXTRA, EXPOSITION 1877

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An

Jambons Benandés, première qualité. Commandes pour Soirées et Festins exécutées à des prix très-modérés.

Aussi toute personne désirant faire saler et boucaner des Jambons, ils leur seront garantis à 25 cents la pièce.

Succursale à la Haute-Ville, rue St. Jean, E. ROUMILHAC.

RUHLMANN, Coin des rues Grant et des Fossés, En face de l'Ecole des Frères, Québec, 12 décembre 1878 - 1mp

ARGENTERIES

ANGLAISES ET AMERICAINES.

Afin d'effectuer une vente rapide, les soussignés ont décidé d'offrir au public un grand assortiment d'Argenteries bien choisies à bien bas prix, et même au prix coûtant s'il le faut.

V. BÉLANGER & CIE., Rue la Fabrique, Québec, 9 décembre 1878 - 3s

FOURRURES, FOURRURES

G. R. Renfrew & Cie.

Capes, Manchons et Casques pour Dames et Enfants, en grande variété et en Fourrure de toute sorte.

Garnitures en Castor et en Alaska. Casques, Gants et Gantelets pour Messieurs.

Capots en Fourrure et Robes de Cariole, le plus bel assortiment en Canada.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS.

Québec, 7 décembre 1878 - 1m

3.000 Morceaux de Musique

A

50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

SPÉCIMEN DE NOS PRIX:

V. LSES. MORCEAUX.

Clara... 10 Chant du berger... 20 Le désir... 10 Charge des hussards... 25 Willows... 10 Couvent bells... 25 Life in courts... 20 Fleur des alpes... 20 Les papillons... 25 Love in May... 20 Bords du Rhin... 25 Marie, nocturne... 20 Immortellen... 25 Le monastère... 20 Pluie de perles... 25 La chatelaine... 25 Fenella... 3 La chatelaine... 25 Grande valse brill... 30 Cujas amimam... 25 Les roses... 30 Deuxième nocturne... 25 Viennese children... 30 Echo de Lucerne... 25 Village swallows... 30 Hundred pipers... 25 Artist's life... 40 La mia Letizia... 25 B. ter times... 40 Musical forget me not... 25 Jolly fellows... 40 Nazareth... 25 Morning journal... 40 Petit ange... 25 Wine, Women & Song... 40 Robert toi que j'aime... 25 You and you... 40 Promenade milit... 25 Chasseurs... 30 Danse espagnole... 30 Fly not yet... 30 Vienne... 25 a harpe Eolienne... 35 Victoire... 30 Lalla Bourk... 30 Sans souci... 30 Mireille... 30 Reine des fées... 30 Souvenir d'enfance... 30 Flick & flock... 40 Souvenir de Venise... 30

Starry night... 30 (Titania)... 30 Perle de Varsovie... 30 Fladermus... 20 Ecosaise, caprice... 35 Orphée aux enfers... 20 Terspichore... 35 Talisman... 40 Guillaume Tell... 35 Bohemian Girl... 40 Cascade de rubis... 40 Deux anges... 40 Fandergo... 40 Home swe. home... 15 Fleur de la forêt... 40 Trovatore... 15 Harmonie du soir... 40 Hongroise... 15 Mountain stream... 40 Alexandra, noct... 20 L'orgie... 40 Autrefois... 2 Il Pirata... 40 L'aveugle... 20 Les regrets... 40 La balancelle... 20 Somnambula... 40 Belle styrienne... 20 Caprice hongrois... 40 Blue eyes... 20 Danse andalouse... 40 Mon ange... 20 Faust, fantaisie... 40 Caprina... 20 Mignon... 40 Norma... 20 Maritama... 50 Chant des pêcheurs... 20

NOUVEAUX Pianos de Bernard & Allaire

WEBER & CIE., WATERS & SONS.

HARMONIUMS de

ESTREY & CIE. ET WILCOX & WHITE.

CHEZ

BERNARD & ALLAIRE,

EDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 14 décembre 1878.

Beurre! Beurre!

25 tinettes de Beurre de choix pour famille

GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais.

Québec, 13 décembre 1878.

Lainages français!!

TAPIS ET TOILES CIRÉES POUR PARQUETS!

Ayant récemment acheté de grands lots des effets énumérés ci-dessous à des prix plus bas qu'ils ne pourraient être des manufactures même, nous les offrons à une réduction de 40 à 50 pour cent au-dessous de la valeur réelle.

Ces Etoffes Françaises qui sont de qualité supérieure à toute autre, ont été achetées hier à l'Encaen de Messieurs Maxham & Cie., à des prix fabuleusement bas.

Naps Français Bleu valant \$6.00 pour \$2.50

Naps Français Noir (fantaisie) valant \$6.00 pour \$2.50

Drap de Castor Noir (double foulé) valant \$5.50 pour \$2.50

Drap de Castor Brun (double foulé) valant \$4.75 pour \$2.50

Imitation de Loutré (fantaisie) valant \$10.00 pour \$2.50

Drap de Pilot Bleu (double foulé) valant \$2.00 pour \$1.00

TAPIS ET TOILES CIRÉES.

Tapis Tapisserie valant \$1.75 pour \$0.55

Tapis Tapisserie valant 0.90 " 0.42

Tapis Tapisserie valant 1.00 " 0.74

Tapis Bruxelles valant 1.25 " 0.90

Tapis Bruxelles valant 1.50 " 1.15

Toiles Cirées pour Parquet (très large) 1.15 " 0.75

6 pièces de Tapis Ecosais tout laine 1.00 " 0.75

20 pièces de Tapis Ecosais tout laine 1.10 " 0.85

4 pièces de Brocette laine et soie pour Rideaux, etc., valant 6.50 " 3.50

5 0/10 d'escompte sur tout achat de \$3.00 et au-delà.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 12 décembre 1878.